

Témoignage majeur sur le bruit des éoliennes par M. l'Abbé Henri-Dominique Roze - 15230 Pierrefort

Les habitants ont déposé une plainte auprès du Procureur de la République contre ces nuisances.

Dans le Cantal, nous venons de voir se mettre en route depuis début janvier des éoliennes de 150 m au site de la Fageole à 450 m du col du même nom où passe l'autoroute A75 au Sud de Clermont à 10 km de St Flour.

A la pauvre petite dame du reportage (de FR3) qui ne connaît que le bruit des trains et des tracteurs, vous pouvez lui transmettre ce témoignage. Dite lui qu'elle me fait pitié car une telle ignorance conduit à beaucoup de souffrances. Elle ne sait pas de quoi elle parle. Elle ne sait pas encore ce que c'est que le bruit d'une éolienne. Le mot utilisé pour les comparer est "concasseur de carrière". Vacarme. Il faut bien le dire, à certain moment c'est effrayant.

Une autre petite dame de chez nous réveillée en sursaut c'est levée du lit croyant que sa propre maison était en train de s'écrouler... une maison en pierre de basalte!

OUI c'est effrayant ! à 450m d'une éolienne. La population révoltée dépose une plainte auprès du Procureur de la République. On a pas cessé de leur mentir, ils n'étaient ni pour ni contre maintenant ils commencent de subirent.

Je pourrai témoigner longuement de la souffrance de la population du village d'Ally en Haute Loire à 30 Km de la Fageole. Voir le journal le Monde du 11 janvier [2007] dernier. C'est un véritable drame humain qui se vit jour après jour.

Et à celui qui en doutera je dis Chut ! Reste caché Monsieur le maire, honte à toi. Au moins un peu de respect pour ceux qui endurent

Conclusion : Je crois que les promoteurs d'éoliennes considèrent les habitants de nos régions, maires en tête et paysans, comme des « indiens » dans leur réserve, dociles ou naïfs, qu'on peut acheter avec assez peu d'euros pour développer son business. Ne sont-ils pas prêts à « parquer » les populations de nos villages à l'ombre de machines, en les exposant à des nuisances qu'ils ne voudraient pas pour eux même ? Ne considèrent-on pas trop facilement nos campagnes comme des déserts, en oubliant qu'elles sont partout habitées par des personnes dont on se demande si elles ne sont pas encore de trop ? N'est-on pas en train de s'emparer de leurs vastes espaces ? Je crois que sans oublier l'atteinte à nos plus beaux paysages de France, le sujet constitue un drame sanitaire et social pour des populations rurales dont on tire profit de leur faiblesse économique, (en même temps qu'une imposture écologique). Je crois que nous sommes face à une situation grave et sans précédent, qui nous prend tous par surprise, mais qu'une conscience citoyenne, (et même de l'objection de conscience) se lève de toutes parts et à tous les niveaux de la société pour dénoncer cette dérive.

Aujourd'hui les implantations d'éoliennes sont assez nombreuses pour permettre à chacun de mesurer l'importance de leurs nuisances et en toute objectivité. Les témoins sont nombreux et l'information ne manque pas. Il est temps que chacun ouvre les yeux et prenne ses responsabilités. Demain, on cherchera les coupables.

J'estime que ne rien dire, c'est consentir. Prétendre rester neutre, c'est prendre le parti du plus fort. La réflexion ne peut que susciter la liberté. L'histoire jugera, mais ne sera-t-il pas trop tard ?

M. l'Abbé Henri-Dominique Roze 15230 Pierrefort (janvier 2007)

Que dit la Loi ? décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 stipulent Art R 1334-31 - du code de la santé publique « **Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité** »

Eoliennes : une lettre du maire d'Ersa (Haute-Corse)

Nous avons écrit, dans notre dossier sur l'énergie, (*JdM* de juin, p. 22 à 29) que les nuisances sonores des éoliennes « ne sont pas très importantes » et que la taxe professionnelle qu'elles génèrent « peut arrondir le budget de la commune d'accueil ». Cela a provoqué la réaction de T. Micheli, maire d'Ersa (134 habitants, Haute-Corse), commune d'accueil d'une ferme éolienne. Voici sa lettre :

« Nous pouvons, sans prétention, nous qualifier de pionnier en Corse, en matière d'énergie renouvelable. Fervent défenseur de l'environnement et soucieux de coopérer à la lutte contre la pollution atmosphérique, nous avons accordé toute notre attention aux propositions qui nous ont été faites et, depuis octobre 2000, 13 éoliennes sont en exploitation sur notre commune. Il nous a été rapporté que, cela étant, 4 500 tonnes de fioul étaient économisées, d'où 14 000 tonnes de CO₂ de moins rejetées dans l'atmosphère. Chaque année, nous participons, certes modestement, à la protection de la couche d'ozone, donc des futures générations.

Du point de vue esthétique, certains les trouvent belles, d'autres les trouvent "moches" ! Cette comparaison ne peut s'étalonner...

En ce qui concerne les nuisances sonores, sauf pour ceux qui sont "malentendants", il est pour le moins hasardeux de se prononcer comme vous le faites car, selon certains vents, les nôtres s'entendent à 5 km.

Restent enfin les retombées économiques [...]. Sur la taxe professionnelle, nous serions tenté de faire état de leurre et, sur ce point, nous mettons en garde nos collègues maires de petites communes.

En effet, c'est à nous que l'on propose de telles installations, car l'on sait nos besoins financiers. La taxe professionnelle peut apparaître comme une véritable manne. Hélas, et contrairement à ce que vous pensez, nous ne sommes pas, loin s'en faut, à cataloguer dans les "heureux propriétaires fortunés". La base de calcul de la TP s'inscrit dans la péréquation nationale et, pour ce qui concerne la Haute-Corse, notre région a une base inférieure de quelque 30 % aux régions du continent. Pour compléter, comme cette retombée se fonde sur le nombre d'habitants selon l'INSEE et non pas sur la base DGF, il en résulte, pour notre commune, qu'une prévision de 110 000 euros subit un écrêtement de 65 000 euros ! »

• Mairie, 20275 Ersa.

Internet :

www.ifrance.com/communeer

ÉOLIENNES. Oui, les éoliennes font du bruit. Une pulsation qui revient cinquante fois par minute. Des habitants de Saint-Crépin alertent les riverains de tous les futurs sites. Et ils sont nombreux !

Les cobayes de Saint-Crépin

de Pierre Marie Lemaire

C'est un roulement modulé et continu. Une pulsation qui revient cinquante fois par minute. Son intensité dépend de la puissance des vents et sa perception de leur orientation, mais aussi de la distance, du relief, de la pression atmosphérique... Le jour, ça va. le souffle se fond dans l'environnement sonore. Mais la nuit...

Le parc éolien de Saint-Crépin est devenue la dernière attraction dans le vent. Depuis sa mise en service voilà un mois, les curieux y défilent chaque week-end pour admirer les six géants de métal qui brassent de l'air « L'autre dimanche, j'ai compté plus d'une vingtaine de voitures », témoigne un agriculteur. Ne manque plus qu'une buvette. Mais pour les riverains, c'est une autre musique. « Lors des réunions publiques, on nous avait assuré que les éoliennes ne faisaient pas de bruit. Je peux vous dire maintenant que c'est faux ! », peste un habitant de Saint-Crépin. Qui ajoute : « Contrairement à ce que l'on croit généralement, on les entend plus à 1 000 mètres qu'à 500 mètres. Les habitations les plus proches ne sont pas les plus exposées. »

Rumeur entêtante. Sa maison est à environ un kilomètre. « Depuis un mois que les éoliennes fonctionnent régulièrement, on constate une nuisance sonore réelle. Dès que j'ouvre mes fenêtres, je les entends. C'est un bruit de fond, comme un avion au loin. Le jour, on l'oublie. mais la nuit, c'est difficile. Imaginez l'été prochain quand on voudra passer la soirée dehors ou dormir la fenêtre ouverte... »

John Moore, lui, préfère ne pas l'imaginer. Il a quitté sa Grande-Bretagne natale il y a deux ans pour s'installer dans le hameau



Les fenêtres de ses gîtes ruraux ouvrent sur le champ d'éoliennes. John Moore craint pour la tranquillité de ses futurs hôtes

PHOTO BASCIL COUILLAUD

Un vent « d'éolofolie » souffle sur l'Aunis !

Si tous les projets actuellement dans les cartons voyaient le jour, la terre d'Aunis et l'est de la Saintonge ne seraient bientôt plus qu'un vaste champ d'éoliennes ! Après Saint-Crépin, c'est la commune voisine de Saint-Germain-de-Marencennes qui pourrait voir fleurir puisque les permis de construire ont déjà été déposés pour six appareils. Puis ce pourrait être au tour de Péré, Nuillé-sur-Boutonne, Saint-Mandé-sur-Brédoire, Bignay-Mazeray dont les dossiers sont à l'instruction. Avant Saint-Saturnin-du-Bois,

Marsais, Bernay-Saint-Martin, Chambon, Forges, Yves, Matha, Fontenet, Migré, Saint-Sauvant et... tant d'autres qui ont été approchés par la poignée d'opérateurs privés qui se disputent le marché éolien (Valoren, la Française d'éolienne, REE, Nordex, Teridax...)

« Plan départemental ». Plus d'une trentaine de projets sont dans l'air. A raison de quatre ou cinq engins par site, près de 150 éoliennes pourraient bientôt se dresser dans le ciel de la Charente-Maritime. Ce qui rend parti-

culièrement urgent « le plan départemental » que prépare la préfecture afin de mettre un minimum de cohérence dans ce maélstrom.

Quant à la Communauté d'agglomération de La Rochelle, elle vient d'opérer un repli stratégique. Alors qu'elle devait officiellement désigner le mois dernier ses trois sites éoliens (Sainte-Soulé, Saint-Vivien et Salles-sur-Mer), la délibération a été retirée de l'ordre du jour à la dernière minute. Histoire de laisser aux maires le temps de prendre le pouls de leurs administrés.

d'éoliennes. Sans parler de la dépréciation de l'immobilier, qui perd de 20 à 40 %.

Cette vague rumeur entêtante rappelle à l'ancien ingénieur maritime qu'il est « le bruit d'un port la nuit ». Mais le futur professionnel du tourisme imagine mal ses hôtes passer de paisibles vacances dans cet environnement. « Il faudrait au moins les arrêter la nuit. »

De l'électricité dans l'air. Des témoignages de ce genre, Michel Broncard, président de Vent de colère en Pays d'Aunis, en a recueilli plusieurs pages (1). Y compris celui de cet habitant qui se croiyait à l'abri dans sa maison neuve derrière ses fenêtres à double vitrage. Les éoliennes de Saint-Crépin sont les premières en Charente-Maritime, mais une cinquantaine d'autres projets portés par une demi-douzaine d'opérateurs privés poussent à la roue (lire par ailleurs). « Il est important d'écouter les réactions de la population pour en informer les habitants des autres communes où des sites sont à l'étude. Nous demandons qu'une étude acoustique soit réalisée par un expert indépendant pendant un an. Et qu'en attendant ses résultats, tous les projets soient gelés. »

Les élus sont prévenus. L'énergie éolienne peut aussi générer de l'électricité dans l'air. Saint-Crépin n'a pas basculé dans la guerre civile, fort heureusement, mais ça discute beaucoup dans les chaumières. Au point que le maire a décidé d'adresser un questionnaire à tous ses administrés pour leur demander leur sentiment.

Une initiative que Michel Broncard juge « excellente ». Mais un peu tardive, non ?

d'Azay, où il retape une vieille ferme en gîtes ruraux. Le champ d'éoliennes plombe l'horizon. La plus proche est à environ 400 mètres. On entend très dis-

tingement son souffle régulier. « De nuit, de jour, c'est pareil, quel que soit le sens du vent... soupire-t-il. Dans ma chambre, ça fait comme un bruit de lave-

vaisselle, ou d'autoroute. En Angleterre, des études de santé ont mis en lumière des problèmes de dépression, d'agressivité, de troubles cardiaques chez les voisins

(1) Vent de colère Mémoire 170 associations dans toute la France. Contact : 19, rue des Quatre-Vents, Siroisault, 17700 Saint-Pierre-d'Amilly. 06.25.80.71.93.

Le Télégramme de Brest

Dimanche 21 décembre 2003

Eoliennes. Sous le vent de la colère

Les riverains du site éolien de Plougras (22) sont à cran depuis sept mois. Epaulés par l'association finistérienne Les Abers, Ils exigent l'arrêt des huit machines. Hier après-midi, ils ont rassemblé à Goariva près de 200 personnes, opposants ou non.

"Nous sommes au plus profond de la campagne bretonne et nous sommes obligés de dormir avec des somnifères. Aujourd'hui, je lance à nouveau un appel de détresse", déclare Florence Tallec. Cette riveraine du site de Goariva et d'autres ne supportent plus les nuisances sonores, occasionnées par les huit éoliennes en fonctionnement depuis juillet. A bout de nerfs, ils estiment ne pas avoir été entendus par le maire de Plougras, Francis Morellec. Ils réclament carrément l'arrêt du site, géré par la Cadeve.

Le maire de Plougras attaqué

Ils l'ont fait savoir haut et fort, hier après-midi, en organisant une manifestation au pied des éoliennes. Des associations et personnes concernées par des projets similaires à Langoat, Pont-Melvez, Moustéru (22), Malguenac, Guern (56), étaient présentes. L'association de défense de la qualité de vie Les Abers, basée à Plouvien (29), soutient les riverains de Goariva et monte au créneau de manière virulente. "Nous avons fait établir la carence du maire de Plougras, déclare Bernard Le Borgne, le vice-président des Abers. Il avait la possibilité de demander à la DDASS de faire des mesures sonores et il ne l'a pas fait. Nous avons remis le dossier entre les mains de la préfète des Côtes d'Armor. Nous demandons l'application de la loi car les machines ne sont pas aux normes françaises au niveau bruit. Le bruit engendré ne doit pas dépasser les cinq décibels le jour et les trois décibels la nuit par rapport au bruit de référence."

De nouvelles dispositions

Francis Morellec, le maire, a assisté courageusement à la manifestation. Il a annoncé que des mesures avaient été prises cette semaine en concertation avec le sous-préfet de Lannion. "Nous avons décidé de stopper les éoliennes lorsque les vents sont inférieurs à 7 m par seconde car il y a un risque possible d'émergence de bruit. Nous attendons les résultats des mesures prises sur le parc par la société Acouphène pour prendre une nouvelle décision". Domicilié à 1,5 km des éoliennes, il ajoute : "Cet été les plaintes étaient légitimes. Depuis, de gros progrès ont été effectués pour réduire les décibels par la société fabricante Jeumont". Les riverains et l'association Les Abers ne l'entendent pas de la même oreille.

Lucille Argaud

Les combats nationaux des Abers

L'Association Les Abers, de Plouvien, considère que "les centrales éoliennes françaises ne s'inscrivent pas dans une politique de développement durable". Pour mieux protéger les populations des conséquences techniques, sanitaires et environnementales des éoliennes, les

militants exigent un certain nombre de mesures au niveau national. Ils demandent l'établissement de schémas de cohérence territoriale portant sur les centrales éoliennes à l'image des carrières. Ces derniers permettraient de déterminer les zones d'implantation autorisées et interdites. L'association souhaite soumettre les éoliennes à la réglementation sur les installations classées en imposant une distance de 500 m à bout de pale, entre les éoliennes et les habitations. Elle veut imposer la constitution de garanties pour le démantèlement de la centrale dès la construction de celle-ci. Elle exige une enquête sanitaire sur les éoliennes.

Ouest France

Dimanche 21 décembre 2003

Plougras: non aux éoliennes

Samedi, deux cents personnes se sont retrouvées pour manifester;

"Les éoliennes, on ne les supportera pas. On les fera sauter." Ambiance plutôt...électrique, samedi après-midi, sur les hauteurs de Plougras (Côtes-d'Armor). Au pied des éoliennes, quelques deux cents personnes se sont retrouvées dans le fort vent d'ouest qui balayait le site trégorrois de la centrale de huit unités, à Goariva. Motif de ce rassemblement contestataire, la remise en cause de la centrale, inaugurée en juin 2003. Jugée **"trop bruyante"**, les riverains voudraient la voir arrêtée. En soutien à ceux-ci, l'association Les Abers avait rameuté ses sympathisants de Côtes-d'Armor, du Finistère tout proche, et du Morbihan venus en force. Mais également des opposants à d'autres projets comme ceux de Langoat ou à Pluzunet.

Sur fond de ronronnement lancinant des pales en rotation, Stéphanie Grall, la présidente de l'association écologique, a dénoncé les nuisances sonores dans un rayon de plusieurs centaines de mètres. Un bruit qui peut provoquer **"anxiété, insomnies, nervosité, dépressions évolutives"**...chez les riverains. Pour Bernard Le Borgne, le vice-président des Abers, **"c'est un scandale de la santé publique. Il faut arrêter ce site avant qu'il n'y ait un drame au plus profond de la campagne bretonne"**. Ce que vient confirmer, visiblement à bout de nerf, Florence Tallec, une des plus proches riveraines, qui lance **"un appel de détresse. On n'en peut plus"**.

Présent dans la foule et dans une ambiance plutôt hostile, le maire, Francis Morellec, à l'origine du projet de la centrale, a expliqué à ceux qui voulaient bien l'entendre, **"que le dossier est sur le bureau du sous-préfet de Lannion. Un compromis, applicable dès aujourd'hui, vient d'être trouvé. Quand la vitesse du vent sera inférieure à 7 m/s (environ 25 km/h), c'est là qu'elles sont le plus bruyantes, les éoliennes seront stoppées."** En attendant les mesures fiables des décibels, qui seront effectuées en janvier.

Gilles ALLIAUME

Des riverains de la centrale de Plougras dénoncent « l'enfer sonore »

Éoliennes bruyantes, vent de fronde

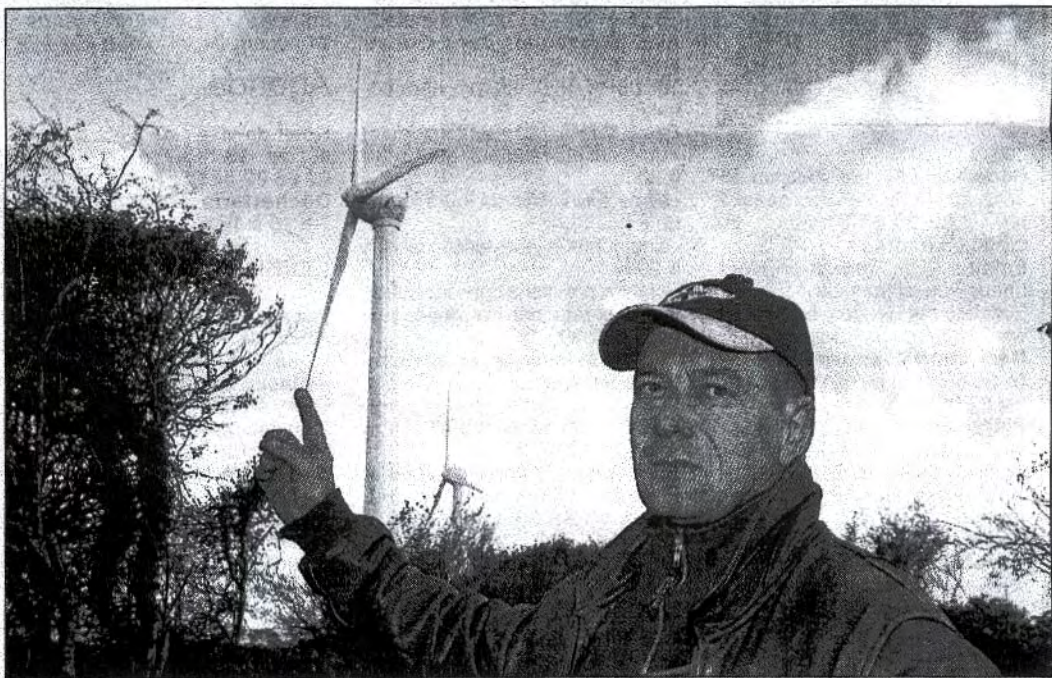
A Goariva, sur la commune de Plougras, la récente centrale éolienne fait réagir les proches riverains. Dénonçant des nuisances sonores « insupportables » et des travaux d'insonorisation longs et peu efficaces, ils exigent qu'une solution soit apportée rapidement. Enquête.

Goariva. Une dizaine de maisons. Altitude : 315 mètres. Particularité : un silence exceptionnel. Du moins, c'était encore le cas il y a quelques mois avant que n'y soient implantées huit éoliennes d'une hauteur de 46 mètres (1). Fonctionnelles depuis juillet 2003, « ces monstres d'acier », comme les appelle Florence Tallec, une habitante du site, ont considérablement modifié l'environnement sonore de ce hameau situé à quelques kilomètres de Plougras.

« Des maux de tête »...

« C'est un supplice chinois, un sifflement continu, ça vous coule dans les oreilles ; même quand elles sont éteintes on a l'impression que ça continue », explique Florence Tallec. En cause ? Les alternateurs situés en haut des appareils. Cette riveraine parle également d'un « bruit type alarme de voiture quand les pales tournent rapidement ». Sa maison est située à 700 mètres des éoliennes mais « la maison la plus proche n'est qu'à 300 mètres ». Les Tallec et la vingtaine de riverains concernés ont constaté « maux de tête, acouphènes et insomnies », voire même « des dépressions » et se demandent « si les fréquences très aiguës des éoliennes ne sont pas à l'origine de ces maux ».

Le maire de Plougras, Francis Morellec, confirme ce problème de nuisance sonore. A la mi-juillet, il a adressé un courrier à la société Jeu-



« C'est un supplice chinois, ce sifflement continu vous coule dans les oreilles, même quand elles sont éteintes on a l'impression que ça continue », déclare Pierre Tallec, riverain de la centrale éolienne de Plougras.

mont industrie, constructeur de ce nouveau type d'éoliennes (des J48 dotées d'un nouveau type d'alternateur qui augmente sa puissance) lui demandant « de réaliser des travaux d'insonorisation le plus rapidement possible ». Il dit être « étonné de la nuisance sonore » d'autant plus que le site de Goulien (2) visité pour rassurer les riverains de Plougras, n'en présentait aucune. « Mais il ne s'agissait pas des J48 de Jeumont ! Le conseil a donc accepté le projet sur des bases incomplètes et fausses », précisent les riverains. Un sentiment partagé par le maire qui estime « avoir été dupé ».

Responsable de la conduite du

site et de sa maintenance, Jeumont SA, filiale du groupe industriel français Framatome – numéro un mondial du nucléaire – rappelle que « des travaux d'isolation adaptés (isolation phonique de la nacelle et des pales, réduction des émissions sonores des moto-ventilateurs) ont été entrepris et qu'ils seront terminés prochainement ».

Mais sur le site, les riverains perdent patience : « Déjà, à l'époque nous n'avons pas été consultés pour le projet mais seulement informés » (NDLR : le permis a été délivré en 2001, l'enquête publique n'étant pas obligatoire à cette date). Et doutent de l'efficacité des travaux : « Jeumont dit avoir fait des progrès

mais nous les percevons à peine. » Si rien ne change d'ici la fin du mois, ils se disent prêts à demander au préfet Marie-Françoise Haye-Guillaud, « l'arrêt du site ».

De son côté, Francis Morellec précise que « le conseil n'a encore rien décidé. Nous attendons la fin du mois pour réagir ». La commission des sites devait passer mercredi pour constater l'avancement des travaux.

Hélène PERRAUDEAU.

(1) En régime de croisière, la centrale pourra alimenter environ 7 600 ménages (hors chauffage).

(2) Dans le Finistère : fabricant Neg Micon, pilotage société Cegelec.

Le docteur Nina Pierpont
spécialiste mondial des problèmes et des risques
des éoliennes pour la santé,
a interviewé un habitant de l'Ouest de l'Ontario (Canada)

D'après son diagnostic , il souffrirait du syndrome
"vibro- accoustic" (VAD)
ayant provoqué une hémorragie oculaire.

Sa femme et lui résident près d'un parc éolien de 6 éoliennes.
Son épouse présente elle aussi les symptômes caractéristique du Syndrome des éoliennes (WTS)

20/10/06

[Nina Pierpont, MD, PhD*](#)
[Malone \(New York, USA\)](#)

[\(voir les importants travaux faits par ce Docteur\)](#)

Le Docteur Nina Pierpont, MD, PhD, a interviewé la semaine passée un canadien (Ontario occidental) , qui, pense-t-elle, souffre de la maladie **Vibro-Acoustique (VAD)** déclenchée par des éoliennes situées près de sa maison. Son épouse et lui, ainsi que leurs voisins souffrent des symptômes **typiques de syndrome des éoliennes (WTS)** insomnie, acouphènes, vertiges, nausées, anxiété, irritabilité, dépression. Mais les symptômes de cet homme dépassent ces malaises pour inclure ce qui semble être un véritable **VAD**. Il est intéressant de préciser qu'il a été employé dans une usine bruyante, ce qui prédispose à des VAD selon Dr. Alves-Pereira et son groupe. Ce sont cependant les éoliennes qui lui ont maintenant déclenché des symptômes de VAD, incluant des problèmes cardiaques et - ce qui est particulièrement étonnant - une hémorragie oculaire. Le Dr Nina Pierpont va s'entretenir à ce sujet avec le Dr. Alves-Pereira pour déterminer si le VAD peut causer des hémorragies de la rétine (qui n'est pas une cécité provisoire mais permanente, bien qu'elle ne soit pas totale.)

Il faut aussi mentionner l'histoire des poneys de cette même personne, qu'il a élevés pendant des années. Ceux-ci sont subitement devenus fous furieux et ses chiens se sont mis à se comporter bizarrement (l'un d'entre eux tuant son propre chiot et ne nourrissant pas les autres, des réactions qu'ils n'avaient jamais eues dans le passé).

Tout ceci s'est passé depuis le mois avril, quand il est revenu dans sa maison après un voyage durant l'hiver en Floride et lorsqu'il a découvert une demi douzaine d'éoliennes Vestas en fonctionnement à 350 mètres de sa maison.

L'homme et son épouse ont décidé de vendre leurs poneys après que ceux-ci aient littéralement commencé à se "détruire" les uns les autres (il m'a dit que les garder aurait été un cas de maltraitance d'animaux)

#####

Nina Pierpont, MD, PhD, did a clinical interview this past week with a man in western Ontario (Canada), who, she believes, is suffering from Vibro-Acoustic Disease (VAD) triggered by industrial wind turbines near his home. Both he and his wife and their neighbors are suffering from typical symptoms of Wind Turbine Syndrome (sleeplessness, tinnitus, vertigo, nausea, anxiety/irritability/depression). But this man's symptoms go beyond that to include what appears to be full-blown VAD.

The interesting thing is, he used to work in a noisy factory, which predisposes one to VAD, according to Dr. Alves-Pereira and her group. The turbines, however, have now given him VAD symptoms, including cardiac problems and -- this is the really interesting part -- a stroke in his eye. Dr. Nina will be discussing this with Dr. Alves-Pereira, to confirm whether VAD would cause retinal stroke. (By the way, it's not a temporary blindness; it's permanent, although he still has a small degree of vision in the eye.)

I could tell you, as well, the story about his ponies, which he has raised for years, going berserk (literally "berserk") and his dogs behaving weirdly (one of them killing its own pup and not nursing the others -- all of this utterly foreign to these dogs in years past). All this since April, when he came home from a winter's trip to Florida and found a half dozen Vestas spinning away, a quarter mile (350 meters) from his home. The man and his wife wound up auctioning off their beloved ponies after the animals began, literally, destroying themselves (he told me it would have been "animal abuse" to keep them from this point on).

À Audincthun, le long de la D 928, le bruit causé par deux éoliennes leur est insupportable

Les nuits blanches de la famille Dénèque

Quand ils ont acheté leur habitation en 1988, Francis et Annie Dénèque pensaient avoir fait une bonne affaire. C'était notre « idéal », définit le propriétaire. « Un terrain d'une superficie de 8 000 m², un verger, une maison de 400 m² habitables que j'ai reconstruite. » Dix-sept ans après, « le rêve s'est évanoui », ajoute Francis Dénèque.

Depuis l'automne 2004, c'est « un enfer ». Près de la propriété construite sur la commune d'Audincthun, en bordure de la Départementale 928, au lieu-dit Le Vert Tilleul, deux éoliennes ont poussé. « L'une est située à 300 m, l'autre à 330 m », précise l'époux Dénèque. En soirée, dès que la circulation s'affaiblit et plus encore la nuit quand le silence a enveloppé la campagne, la fa-

mille Dénèque est perturbée par le bruit des éoliennes provoqué par le brassage de l'air quand la pale passe devant le mât.

Somnifères

Un souffle d'une intensité variable suivant l'orientation et la force du vent qui les empêchent de trouver le sommeil. « C'est comme un robinet qui coule goutte à goutte », compare Annie Dénèque. Un bruit si insupportable qu'à une époque, Florence, l'une des trois filles des Dénèque, scolarisée au lycée Ribot, prenait des somnifères pour dormir plus facilement.

Francis Dénèque s'est plaint auprès de Régis Lombart lequel représente les sociétés d'éoliennes qui exploitent le parc de la Haute-Lys. Il a même déposé une plainte pour nuisances sono-

res auprès de la DDASS. Des mesures acoustiques ont été effectuées dont la dernière il y a une dizaine de jours par l'APAVE, un organisme qui travaille dans la maîtrise des risques techniques et environnementaux. Le résultat est attendu. Avant même de le connaître, Francis Dénèque conteste la manière dont cette dernière mesure a été faite. « Le vent fort et la pluie ont faussé le contrôle », avance-t-il.

Régis Lombart précise que l'APAVE tiendra compte de l'aléa climatique pour ne pas fausser le résultat. D'ici quelques jours, ce dernier sera connu. On saura alors si le seuil de tolérance (5 décibels le jour et 3 la nuit) au-dessus de la norme préconisée, est dépassé.

R. D.



November 13, 2006 • [Nova Scotia, News](#)

Nova Scotians flee home, blame vibrations from 17 turbines for loss of sleep, headaches

A Nova Scotia man who abandoned his home, claiming noise from a nearby wind farm made his family sick, says a study by an audio expert proves his case, even though a report to the federal government concludes the exact opposite.

Daniel d'Entremont and his family left their home in the southwestern Nova Scotia community of Lower West Pubnico last February.

D'Entremont says the 17 wind turbines that tower over the community — the closest just 400 metres away — were sending low-frequency vibrations into the house.

This inaudible noise, he claims, deprived his family of sleep, gave his children and wife headaches and made it impossible for them to concentrate.

“We’ve only returned three nights and, whenever we return, we feel this sensation in our body,” says d'Entremont, who now lives in nearby Abrams River with his wife and four of their children. Two other children live on their own.

But a study released this month by the federal natural resources department, which oversees funding for wind farm projects, found no problems with low-frequency noise, also known as infrasound.

The report, prepared by HGC Engineering of Mississauga, notes high levels of infrasound cannot be detected from the d'Entremont home and concludes it is not a concern.

Measurements “indicate sound at infrasonic frequencies below typical thresholds of perception; infrasound is not an issue,” the report concludes.

Charles Demond, president of Pubnico Point Wind Farm Inc., says he was not surprised by the report’s findings. “It essentially says that there’s no issue whatsoever with infrasound.”

There is no consensus about whether low-frequency vibrations from spinning wind turbines can affect the health of nearby residents.

Some experts deny the link outright. Others urge further research.

D'Entremont has a study of his own that he says supports his claims.

Gordon Whitehead, a retired audiologist with 20 years of experience at Dalhousie University in Halifax, conducted tests at d'Entremont’s home.

Whitehead says he actually recorded similar levels of low-frequency sounds in and around the home as listed in the federal report.

The difference, he says, is in his interpretation.

“They’re viewing it from the standpoint of an engineer; I’m viewing it from the standpoint of an audiologist who works with ears,” says Whitehead, who wrote the report on his own time and paid his own expenses.

“The report should read that (the sound) is well below the auditory threshold for perception. In other words, it’s quiet enough that people would not be able to hear it.

“But that doesn’t mean that people would not be able to perceive it.”

While it’s still not clear what, if anything, related to the wind farm makes the d’Entremonts sick, Whitehead says low-frequency noise can affect the balance system of the ear, leading to a range of symptoms including nausea, dizziness and vision problems.

“It’s not perceptible to the ear but it is perceptible,” he says. “It’s perceptible to people with very sensitive balance mechanisms and that’s generally people who get very easily seasick.”

As far as the federal government is concerned, the matter is settled.

However, the head of the Wind Power Production Incentive program acknowledges that some questions have not been answered.

“From our perspective, I think it’s really up to the scientific community to really address and research such issues (as low-frequency noise),” says program manager Denis Zborowski.

“I know there is research that points to different directions.”

The family at the centre of the debate says they cannot wait for more research.

D’Entremont, who says he cannot sell his home because of the wind farm, wants to be relocated.

“What we want is a new house. There’s no need to make us suffer any more,” says d’Entremont. “We’re considering legal action if we have to. We can’t retreat.”

Few regulations govern wind farms in Canada, and existing rules vary greatly.

In Pincher Creek, Alta., home of one of the largest wind farms in Canada, turbines must be set back from neighbouring homes at a distance four times their height.

In Lower West Pubnico, it’s twice the height.

Noise guidelines also differ. None deal with low-frequency sound and most are not specific to wind farms.

By James Keller
Canadian Press